



## **Association Propriétaires Forestiers Ance Dore CR Assemblée Générale du 11 mars 2017 Salle des Fêtes de Mayres**

**Présents: 74 adhérents**

**Représentés : 24 adhérents**

130 adhérents étaient à jour de cotisation 2017 au début de l'AG

Participaient aussi à la réunion:

Jean Claude DAURAT Président de la ComCom Ambert Livradois Forez et adhérent de notre association  
Daniel BARRIER Maire de St Martin représentant Michel Sauvade Conseiller Départemental et adhérent de notre association  
Pierre FAUCHER président du Syndicat des Sylviculteurs du Puy de Dôme (Fransylva)  
Maxime AUBERT technicien CRPF sur l'arrondissement d'Ambert et adhérent de notre association  
Gérard FAUCHER président de l'APFL accompagnés de Mrs Gachon et Jouvancy

### **Mot du Président**

Le président Max Moulin ouvre la séance à 9 h 45. Il remercie les très nombreux adhérents présents à cette assemblée ainsi que les représentants des collectivités, du Syndicat, du CRPF, et des associations cités ci-dessus. Il indique qu'il préside la 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'association depuis sa création en mars 2009.

Après les craintes du début d'année 2016 concernant l'arrêt de l'animation CRPF, Max Moulin se félicite du retour de cette animation pour 1 an grâce aux efforts de tous et en particulier du Conseil Départemental et des anciennes Communautés de Communes. Certes, le territoire de l'animation est très agrandi puisqu'il correspond maintenant à l'arrondissement d'Ambert, mais Max espère le maintien, voire l'amélioration de cette animation avec la mise en place de la Nouvelle Communauté de Communes Ambert Livradois Forez, ce que confirme JC Daurat en affirmant que la forêt et la filière bois étaient une préoccupation prioritaire de la nouvelle ComCom.

Le retour et le maintien de l'animation sont très importants pour les propriétaires forestiers car elle leur permet d'accéder aux aides du Conseil Départemental.

### **Approbation du CR de l'AG du 11 mars 2016**

Ce CR est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

### **Rappel des activités 2016**

Le secrétaire Paul Episse fait un rappel des réunions et sorties 2016.

6 manifestations ont été organisées cette année dont 1 voyage d'une journée dans la forêt de Tronçais, 2 réunions en salle (réglementation forestière et contrats de rivières) et 3 sorties sur le terrain (Station INRA et arboretum à la Montmarie, maladies et insectes attaquant les résineux, élagage et désignation des arbres d'avenir)

### **Présentation et approbation des comptes 2016**

Le trésorier Pierre MONNEYRON présente les résultats 2016.

L'année 2016 s'est terminée par un excédent de 816,30 € grâce à une bonne maîtrise des dépenses : la transmission des informations et convocations par mail limite le nombre de courriers : 2/3 des adhérents ont un mail. Le voyage dans la forêt de Tronçais a coûté seulement 450 € à l'association grâce à la participation des adhérents. Les recettes proviennent des cotisations des adhérents (2550 €) et de la vente des casquettes ( plus de 300 €)

Les comptes 2016 sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents

### **Programmation des futures activités 2017 et vote du budget 2017**

Le Secrétaire Paul Episse fait état des futures activités 2017 et Pierre Monneyron présente le budget 2017 adopté à l'unanimité

(Détails sur toutes ces activités sur le bulletin de l'APFAD ou sur le blog)

**20 janvier 2017** à la salle des Fêtes de Saint Clément

Réunion sur la vente des bois en présence de professionnels (courtiers , scieurs , coopératives.....)

**11 mars 2017** à la salle des Fêtes de Mayres

**Assemblée générale de l'Association** . Présentation du livre « la belle au Bois d'Arlanc » par JC DAURAT président de la nouvelle ComCom et des aides du Conseil Départemental pour les propriétaires forestiers par Maxime AUBERT technicien CRPF

**14 avril 2017** dans la Loire

Voyage d'une journée :Visite de l'unité de fabrication de poteaux à Boisset les Montrond et de parcelles de Cèdres et Pins Laricio à Marcilly le Châtel près de Montbrison.

**juin 2017** à Saint Martin des Olmes

Sortie sur le terrain pour inventaire et estimation volume bois sur pied dans une parcelle

**septembre 2017** près du Col des Pradeaux

Réunion et sortie sur le terrain : Visite de parcelles boisées en futaie irrégulière

**octobre 2017** à Craponne sur Arzon en Haute Loire

Visite Société CENZATO(sciage et rabotage ) et Société COGRA(fabrication de granulés)

**Les réunions de juin, septembre et octobre ont été inversées par rapport au programme prévu sur le bulletin d'info 2017 de l'APFAD**

### **Renouvellement d'un tiers des membres du CA**

Les statuts de l'association prévoient le renouvellement d'un tiers des membres du CA chaque année à partir de la 4eme année. Pour la 8eme année, les membres déjà réélus il y a 3ans sont à nouveau renouvelables : Gilbert BAUD, Jean Paul CHAUTARD, Paul EPISSE, Max MOULIN se représentent

Bernard DEFAY nous a envoyé sa candidature pour participer au CA et aucun autre adhérent présent à l'AG n'est candidat .

A la suite d'un vote à main levée, les 4 renouvelables sont réélus et Bernard DEFAY est élu.

### **Intervention de Mr Montagne adhérent APFAD, de Mr Rey président de l'association du Haut Forez et de Pierre Faucher président des Sylviculteurs du Puy de Dôme**

Mrs Montagne et Rey insistent chacun à leur tour sur la nécessité pour les propriétaires forestiers d'adhérer au Syndicat des Sylviculteurs Fransylva afin qu'ils soient représentés en nombre au Syndicat pour que celui-ci soit entendu auprès des collectivités et de l'Etat. Pierre Faucher président de ce syndicat en rajoute une couche en insistant sur l'adhésion sachant que 20% seulement des adhérents APFAD payent leur cotisation au syndicat. Il précise que l'adhésion au syndicat comporte une assurance responsabilité civile pour l'ensemble des parcelles déclarées.

Il annonce la journée départementale de la forêt privée cette année à St Alyre d'Arlanc, en septembre.

### **Présentation des aides du Conseil Départemental par Maxime AUBERT**

Maxime présente les différentes aides à la disposition des propriétaires forestiers : la demande d'aide au regroupement forestier est à faire directement au CD en utilisant le formulaire prévu et les justificatifs demandés. Les demandes d'aides au dépressage, à l'élagage, au reboisement doivent être validées par le technicien CRPF et les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord du CD.

### **Intervention de Jean Claude DAURAT président de la ComCom Ambert Livradois Forez**

JC Daurat présente la nouvelle ComCom qui regroupe les 7 anciennes ComCom, plus le SIVOM et le Syndicat des crêtes du Forez. Cette collectivité compte 235 salariés dont la gestion va devenir beaucoup plus administrative par rapport à la gestion plus familiale des anciennes structures. Le conseil communautaire comporte 82 membres, ce qui fait beaucoup de monde pour des échanges efficaces, d'où la mise en place d'instances plus réduites par compétence pour fonctionner plus facilement. Le bureau exécutif (le président et 14 vice présidents) se réunit une fois par semaine. La forêt avec l'agriculture est une des compétences de la ComCom qui réfléchit sur les moyens nécessaires pour maintenir et amplifier l'animation car les retombées pour le territoire en terme d'économie et de tourisme sont importantes.

JC Daurat présente l'ouvrage édité par l'ex Cocom du Pays d'Arlanc : « La belle au Bois d'Arlanc » qui présente l'ensemble de la filière bois sur le territoire. Cet ouvrage est mis en vente au prix exceptionnel de 10€ : il remporte aussitôt un grand succès auprès des adhérents présents.

La séance est levée à 11 h30 et est suivie d'un repas au restaurant « La Renaissance » à Arlanc offert par l'Association avec une participation de 10€ par adhérent. 70 adhérents ont participé dans une ambiance conviviale et chaleureuse

17 mars 2017

Le secrétaire

Paul EPISSE